

AUTONOMISATION DES FEMMES EXPORTATRICES PAR LA FORMATION

Saly - Le ministre du commerce a présidé le 9 juin à Saly, l'ouverture de l'atelier régional de formation des formateurs au commerce, du programme ACCES II, exclusivement réservé aux femmes exportatrices. Venu présider la session qui rentre dans le cadre du programme d'appui au renforcement des capacités de commerce au service de l'Afrique (PACCCIA II) financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Amadou Niang a estimé qu'il faudra surtout lever certaines contraintes économiques des entreprises gérées par des femmes et énumérées par l'expert Sébastien Turel. Il s'agit particulièrement des contraintes familiales, structurelles, des difficultés d'accès au crédit et parfois même liées au fait d'être propriétaire de l'entreprise.

Le Ministre a saisi l'occasion pour exhorter les experts et les formateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes pour capitaliser l'intégralité des connaissances qu'ils auront acquises à cette session et de les transférer aux futures bénéficiaires et, assurer par là même, le succès de la mise en œuvre du programme ACCES II dans vos pays respectifs ». A l'instar de cette session, initiative du Centre du commerce international (CCI), en collaboration avec la commission de la CEDEAO, le programme ACCES est déjà opérationnel dans onze (11) pays dont cinq francophones (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Sénégal et Tunisie), cinq anglophones (Afrique du Sud, Ghana, Éthiopie, Ouganda et Tanzanie) ainsi que le Mozambique.

M. SAGNE

<http://www.lesoleil.sn>

>> [FERMER](#)

Route du Service géographique, Hann Dakar - Tél : +221 859.59.90 - Fax : +221 859 59.59